

Message du Conseil d'administration de votre Fonds

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Vous recevez le présent avis en votre qualité d'actionnaire des compartiments suivants de JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV (le « Fonds »), un fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des engagements entre les compartiments. Il est important et requiert votre attention immédiate.

Le présent avis n'a pas été revu par la banque centrale d'Irlande (la « Banque centrale ») et il est possible que des modifications soient nécessaires pour qu'il réponde aux exigences de cette dernière. Les Administrateurs du Fonds et de la Société de gestion estiment qu'aucun élément du présent avis ni des propositions qui y sont détaillées n'entre en conflit avec les Réglementations de la Banque centrale sur les OPCVM. Les Administrateurs ont pris toutes les mesures raisonnables pour s'assurer qu'à la date de la présente Circulaire, les informations figurant dans celle-ci sont conformes aux faits et n'omettent aucun élément susceptible d'en affecter la teneur. Les Administrateurs assument la responsabilité des informations contenues dans la présente Circulaire.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, veuillez consulter immédiatement votre courtier, conseiller juridique, comptable ou tout autre professionnel dûment habilité. Si vous avez cédé ou transféré de toute autre manière votre participation dans le Fonds, veuillez faire parvenir le présent avis au courtier ou autre agent par le biais duquel la cession ou le transfert a eu lieu, afin qu'il puisse le transmettre à son tour à l'acquéreur ou au cessionnaire. Les informations contenues dans cette Circulaire ne sont pas exhaustives et ne constituent pas un conseil juridique ou fiscal. Toute demande de rachat de vos actions peut avoir un impact sur votre situation fiscale. Veuillez consulter vos propres conseillers professionnels pour connaître les implications du changement de politique d'investissement et de la souscription, l'achat, la détention, la conversion ou la cession d'actions en vertu des lois des juridictions dans lesquelles vous êtes susceptible d'être soumis à l'impôt.

Sauf mention contraire, tous les termes commençant par une lettre majuscule utilisés dans la présente lettre et qui n'y sont pas autrement définis auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus du Fonds daté du 9 février 2024 (le « Prospectus »), tel que modifié par le premier addendum au Prospectus daté du 23 avril 2024 (l'« Addendum »).

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que les suppléments des Compartiments suivants seront mis à jour, à compter du 19 juillet 2024, afin de refléter les modifications suivantes :

1. Augmentation de la proportion minimale d'Investissements durables pour les Compartiments suivants :

- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – AC Asia Pacific ex Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Active US Equity UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Active US Growth UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Active US Value UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – China A Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Europe Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Eurozone Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Emerging Markets Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
 - JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – US Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
-

2. Modifications apportées à la Politique d'exclusion des Compartiments suivants :

- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – AC Asia Pacific ex Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – China A Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Europe Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Eurozone Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Emerging Markets Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – US Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Corporate Bond Research Enhanced Index (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Corporate Bond 1-5 yr Research Enhanced Index (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – USD Corporate Bond Research Enhanced Index (ESG) UCITS ETF

Veillez noter que ces changements n'auront aucune incidence notable sur la gestion ou le profil de risque des Compartiments.

Les détails et le calendrier des changements figurent ci-dessous et dans les pages suivantes. Nous vous invitons à en prendre connaissance. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Lorcan Murphy

Pour le Conseil d'administration

Modifications du Supplément – en vigueur à partir du 19 juillet 2024

Motif des changements

Le Conseil d'administration a décidé d'augmenter la proportion minimale d'Investissements durables de 10% à 20% pour les Compartiments concernés, dès lors que d'un point de vue structurel, les portefeuilles comportent plus de 10% d'Investissements durables depuis longtemps.

Le Conseil d'administration a décidé, compte tenu de l'importance des enjeux ESG pour ces Compartiments et de sa compréhension des attentes des investisseurs, de durcir les politiques d'exclusion des Compartiments en question en ce qui concerne les armes nucléaires, qui sont désormais totalement exclues.

La SICAV

Nom

JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV

Forme juridique

ICAV

Type de fonds

OGAW

Siège social

200 Capital Dock, 79 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Ireland

Téléphone

+353 (0) 1 6123000

Numéro d'enregistrement (Banque centrale)

C171821

Administrateurs

Lorcan Murphy, Daniel J. Watkins, Bronwyn Wright, Samantha McConnell

Société de gestion

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

Modifications des Suppléments

Augmentation de la proportion minimale d'Investissements durables pour les Compartiments suivants :

Compartiments :

- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – AC Asia Pacific ex Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Active US Equity UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Active US Growth UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Active US Value UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – China A Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Europe Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Eurozone Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Emerging Markets Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – US Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF

Formulation actuelle	Nouvelle formulation
<p>Supplément et Annexe SFDR</p> <p>Les Annexes SFDR de chacun des Compartiments comportent actuellement plusieurs références à leur engagement à consacrer au moins 10% de leurs actifs à des investissements durables.</p>	<p>Supplément et Annexe SFDR</p> <p>Les références actuelles à l'engagement des Compartiments à consacrer au moins 10% de leurs actifs à des investissements durables seront modifiées afin de refléter la nouvelle proportion minimale de 20%. Par conséquent, le tableau d'Allocation d'actifs sera également mis à jour pour refléter la moindre proportion, au sein des Compartiments, d'actifs qui sont alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par ces Compartiments mais qui ne constituent pas des investissements durables.</p>

Modifications des Suppléments

Modifications apportées à la Politique d'exclusion des Compartiments suivants :

Compartiments :

- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – AC Asia Pacific ex Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – China A Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Europe Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Eurozone Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Global Emerging Markets Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – Japan Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – US Research Enhanced Index Equity (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Corporate Bond Research Enhanced Index (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – EUR Corporate Bond 1-5 yr Research Enhanced Index (ESG) UCITS ETF
- JPMorgan ETFs (Ireland) ICAV – USD Corporate Bond Research Enhanced Index (ESG) UCITS ETF

Formulation actuelle	Nouvelle formulation
<p>Politique d'investissement</p> <p>Le Gestionnaire financier exclut totalement les émetteurs opérant dans certains secteurs, tels que les armes controversées (mines antipersonnel, armes chimiques/biologiques, armes à sous-munitions, uranium appauvri, phosphore blanc) et les armes nucléaires (à l'exception des entreprises qui participent à des programmes d'armes nucléaires à destination de pays signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, communément appelé Traité de non-prolifération, ou « TNP »).</p>	<p>Politique d'investissement</p> <p>Le Gestionnaire financier exclut totalement les émetteurs opérant dans certains secteurs, tels que les armes controversées (mines antipersonnel, armes biologiques/chimiques, armes à sous-munitions, uranium appauvri, phosphore blanc) et les armes nucléaires.</p>

Veillez noter que des exemplaires de la dernière version en vigueur du Prospectus sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du correspondant centralisateur, BNP Paribas Securities Services et du commercialisateur en France, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. Succursale de Paris. Vous pouvez également consulter la dernière version du Prospectus sur notre site Internet: www.jpmorganassetmanagement.com.

LV-JPM54858 | FR | 06/24